



SECTION DES ALPES MARITIMES
Tél. 04 92 09 86 81
fo.006@dgfip.finances.gouv.fr

Militant syndical depuis 1989, j'ai été élu secrétaire départemental FO Trésor en juin 2003 et à présent secrétaire départemental de notre syndicat FO DGFIP depuis le 25 septembre 2009. Pourquoi ai-je choisi FO, l'une des cinq confédérations représentatives ?

FO a toujours placé la négociation au cœur de son action, ce qui n'exclut pas la recherche du rapport de forces si nous ne sommes pas pris en considération. JC MAILLY défend cette notion de **réformisme militant** en combattant le dogme qui finit toujours par être aveuglant « renier le réformisme c'est se politiser, renier la contestation c'est s'anesthésier ». Nous ne voulons ni choisir ni disparaître mais tout simplement exister. La confédération reste farouchement attachée à **l'indépendance** du mouvement syndical, FO se définit comme un contrepoids à toute forme de pouvoir.

Ce sont ces deux éléments, le souci de l'indépendance et la pratique réformiste qui donnent à la confédération CGT FO et à son histoire consistance et unité. A Force ouvrière nous considérons que la **REVENDICATION** est le moteur de l'histoire c'est à dire un facteur de progrès social en solidarissant les salariés pour aboutir à des avancées et accords.

FO réaffirme son attachement à la charte d'Amiens, **ceux qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir** disait JEAN JAURES.

Depuis ce moment fondateur de l'histoire syndicale : le congrès de la CGT, à Amiens en 1906 ; Le syndicalisme a un but immédiat « l'accroissement du mieux-être des travailleurs » par la réalisation d'améliorations immédiates. Pour cela il doit respecter une stricte neutralité politique, philosophique et religieuse, car c'est le seul moyen de réaliser l'unité de la classe ouvrière. A FO, chacun est libre d'appartenir ou de ne pas appartenir à un parti ou à une église, la seule condition est de ne pas chercher à faire prévaloir ses idées politiques philosophiques ou religieuses dans le syndicat.

FO se définit comme un contre poids, le syndicat réaffirme sa conception du syndicalisme **REFORMISTE**. Cela veut dire que le syndicat n'est pas dans une logique d'opposition systématique à tout projet par dogmatisme. Par la discussion on peut faire avancer les choses et cette discussion ne vaut pas accord préalable. Le combat contre le CPE a démontré ce rôle de contrepoids efficace au pouvoir. En ce début de millénaire, les réformes de l'Etat s'accroissent, plus que jamais le syndicalisme libre et indépendant reste l'ultime rempart contre l'injustice en défendant les valeurs d'humanisme, d'indépendance, de liberté. les combats ne font que commencer. Nous engrangeons les succès et maintenons la pression pour améliorer sans cesse la situation de nos camarades. La crise actuelle pose la question des choix opérés en matière de répartition des richesses.

- L'histoire montre qu'un syndicalisme uni et puissant engendre un développement des relations dont dépend la condition de millions de travailleurs. **Cette histoire de France, dont les acteurs sont souvent injustement oubliés**, est une histoire qui se joue dans la rue, dans les ateliers et les bureaux, dans les salles de congrès, dans les grandes négociations collectives. Le système social dont nous bénéficions aujourd'hui est issu des luttes des salariés au 19 ième et 20 ième siècles. **CERTAINS Y ONT LAISSE LEUR VIE, NE L'OUBLIONS JAMAIS**

La lutte des salariés français est à la fois un reflet et un moteur de notre société. Le Syndicat a su évoluer. Pour autant FO n'est pas prête à accepter aujourd'hui ce que les agents ont combattu et rejeté hier.

L'essence de notre action part de ce constat d'opposition d'intérêts. La CGT FO considère qu'il est dans l'intérêt des salariés d'utiliser le rapport de forces existant pour parvenir à des accords, conventions collectives, statuts .

- Dans un contexte mondial où le social est une des variables d'ajustement de l'économie, Jean claude Mailly, notre Secrétaire Général, n'a de cesse de rappeler la nécessité du **renforcement de la syndicalisation** .

Il importe que partout, dans le public comme dans le privé, nous nous développiions, tout simplement parce que plus nous serons nombreux, plus **le rapport de forces** nous sera favorable .

Adhérer permet de renforcer les moyens de l'organisation et donc son indépendance, voter c'est renforcer son pouvoir, faire grève et manifester quand cela est nécessaire, c'est comprendre que ces moyens légaux de faire valoir nos droits n'ont de résultats qu'en fonction du nombre des salariés impliqués: Isolés nous n'obtiendrons rien. L'union fait FO. Les avancées obtenues rappelons le, bénéficient à tous. Dès l'origine l'homme a du lutter pour survivre, il a su profiter de l'effet du nombre. Une évidence est née : l'Union fait la force. Cet esprit est le même que celui qui a conduit les Canuts de Lyon à se révolter contre leur condition de travail. Rappelons nous l'esprit de la loi Le Chapelier qui au sortir de la révolution française vint interdire les syndicats au prétexte qu'ils étaient un frein à la liberté individuelle, est une belle illustration de la conscience des pouvoirs qu'il faut diviser pour régner . **SE SYNDIQUER LIBREMENT** est un acte de **SOLIDARITE** . Prendre sa carte, c'est prendre son avenir en main. Les attaques dont sont victimes les salariés du public et du privé ouvrent **un champ revendicatif important, les sujets ne manquent pas** :

-Quelques thèmes de référence :

Au niveau confédéral

-L'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel.

-Des engagements en termes d'emploi pour les entreprises bénéficiaires d'aides publiques.

-La remise en place de systèmes de préretraite pendant la crise

-Une augmentation significative du SMIC et la répercussion sur les grilles salariales.

-Une revalorisation des pensions et retraites

Au niveau fédéral

-Des négociations salariales dans la fonction publique.

-L'abandon de la RGPP et de la loi relative à la mobilité

-Au niveau de la DGFIP

Pour le cadre C

Nous réclamons toujours un échelonnement sans barrage allant de l'indice majoré 349 à 473

Pour le cadre B

Une carrière sur 2 niveaux de grade sans concours allant de l'indice majoré 384 à 658

Pour le cadre A

Une revalorisation générale par l'augmentation de 50 points minimum de la grille indiciaire

Et pour tous les conditions de travail?

Le droit à mutation?

Nous voulons être une source d'informations mais aussi un centre de débats et d'idées.

Si tu penses qu'il faut préparer l'avenir, agir et non subir, créer des liens, débattre et évoquez les difficultés du quotidien, alors rejoins-nous et donne-nous ton avis sur les points énoncés ci-dessus car FO tient sa légitimité et sa crédibilité de l'expression fidèle des revendications de ses mandants.

Nous examinerons toutes les suggestions et nous nous engageons à te donner les réponses aux questions posées et à transmettre à Paris les orientations à développer.

Le secrétaire Départemental
Philippe CINQ.